



## Règlement

### *Challenge du Tir de clôture de la société de tir "Armes-Réunies" Courtelary, destiné à la cible "ROI DU TIR".*

\* \* \* \* \*

1. Ce challenge offert par **M. Robert Cudré-Mauroux** est destiné à la cible "ROI DU TIR" lors du Tir de clôture des "Armes-Réunies" de Courtelary.
2. Il est mis en compétition pendant 10 ans.
3. Ce tir compte pour le challenge "Armes-Réunies" Courtelary.
4. Le programme de tir est le suivant:  
- 12 coups, tiré coup par coup, sur cible A 10.
5. Le prix de la passe est décidé d'année en année, selon proposition du comité.
6. Le tireur ayant obtenu le meilleur résultat annuel en sera le détenteur pendant une année. Il ne sera remis qu'aux membres de la société de tir "Armes-Réunies" Courtelary.  
En cas d'égalité:
  - a) Les coups profonds départagent (nombres de 10, 9, 8, etc.).
  - b) Au tireur le plus âgé.
7. Ce challenge sera attribué définitivement au tireur l'ayant obtenu le plus de fois en 10 ans.  
En cas d'égalité:
  - a) Le meilleur total de toutes les années gagnantes.
  - b) Le plus haut résultat départage.
  - c) Au tireur le plus âgé.
8. Le nom du tireur gagnant sera gravé toutes les années à la charge de la société de tir.
9. Ce challenge est remis au tireur lors de l'assemblée générale annuelle de la société de tir.
10. Un ou plusieurs prix en nature peuvent être attribués à cette cible, le comité décide.
11. Aucun changement ne peut intervenir dans ce règlement avant l'attribution définitive du challenge.
12. En cas de litige, seul le donateur avec le comité de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary, trancheront.
13. Ce règlement entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Courtelary, le

Le donateur:

Le Président "A.-R." :

Gagnant

*Challenge du "ROI DU TIR" à 300 m.*

\* \* \* \* \*

2009	Cudré-Mauroux	Robert	111 pts
2010	Monney	Alain	112 pts
2011	Delalay	Maria	111 pts
2012	Cudré-Mauroux	Claude	113 pts
2013	Montanaro	Joëlle	111 pts
2014	Flück	Karl	111 pts
2015	Montanaro	Ophélie	114 pts
2016	Bechtel	Stéphane	111 pts
2017	Mathez	Henri	110 pts
2018	Todeschini	Fabienne	112 pts

Challenge attribué définitivement à Ophélie Montanaro à l'assemblée 2020

2019	Todeschini	John	110 pts
2020	Todeschini	John	111 pts
2021	Batsch	Christophe	112 pts
2022	Maître	Stéphanie	111 pts
2023	Cudré-Mauroux	Michel	116 pts